

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve*

Vice-présidence

*M. Christian Arseneault
Arrondissement de
Côte-des-Neiges –
Notre-dame-de-Grâce*

Membres

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand
Arrondissement de
Ahuntsic –Cartierville*

*M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 19 octobre 2020

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE206224001

Accorder six (6) contrats à Services Ricova Inc. pour la collecte et le transport de matières résiduelles des arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro, pour une durée de 60 mois, plus une option de prolongation de deux (2) ans, dépense totale de 24 671 870 \$ taxes incluses incluant une contingence de 1 139 610 \$ - Appel d'offres public # 20-18364 - un (1) soumissionnaire conforme - Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement, à compter de l'année 2021, comme indiqué dans les aspects financiers du dossier pour un montant total de 10 414 417 \$ (taxes nettes) - Autoriser un virement en provenance des dépenses contingentes de la Ville pour l'année 2020, comme indiqué dans les aspects financiers du dossier pour un montant total de 330 670 \$ (taxes nettes).

“Original signé”

Karine Boivin Roy
Présidente

“Original signé”

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE206224001

Accorder six (6) contrats à Services Ricova Inc. pour la collecte et le transport de matières résiduelles des arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro, pour une durée de 60 mois, plus une option de prolongation de deux (2) ans, dépense totale de 24 671 870 \$ taxes incluses incluant une contingence de 1 139 610 \$ - Appel d'offres public # 20-18364 - un (1) soumissionnaire conforme - Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement, à compter de l'année 2021, comme indiqué dans les aspects financiers du dossier pour un montant total de 10 414 417 \$ (taxes nettes) - Autoriser un virement en provenance des dépenses contingentes de la Ville pour l'année 2020, comme indiqué dans les aspects financiers du dossier pour un montant total de 330 670 \$ (taxes nettes).

À sa séance du 23 septembre 2020, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$ (lot 4);*
- *Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2M\$ pour lequel :*
 - *une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres (lots 1, 4 et 6)*
 - *un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (lots 4 et 6).*

Le 7 octobre dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars. Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'environnement ont pu présenter les différentes étapes franchies et répondre à toutes les questions des commissaires concernant six contrats pour la collecte et le transport de matières résiduelles des arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro, pour une durée de 60 mois, plus une option de prolongation de deux ans.

Puis, le Service a exposé les détails de la stratégie déployée dans le cadre de cet appel d'offres, d'une durée de 17 jours, à l'issue duquel une seule soumission a été jugée admissible et conforme parmi les 12 entreprises s'étaient procuré les documents d'appel d'offres. Le Service note que seuls neuf soumissionnaires potentiels figuraient parmi les preneurs. Aussi, seuls deux addendas ont été publiés sans impact sur les prix.

Cet appel d'offres est une relance de l'appel d'offres pour IBSG et PI-RO en raison de l'insatisfaction de ces deux arrondissements envers la firme Ricova. Bien que cette firme est sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant, il s'avère que le Service lui recommande l'octroi puisqu'il est le seul soumissionnaire conforme. La conséquence de ne pas octroyer la soumission serait un arrêt de ce service essentiel. En outre, une négociation a été menée mais celle-ci a permis une réduction de seulement 21 500\$. Le Service ne croit pas pouvoir obtenir un meilleur prix et voit une cohérence dans les prix obtenus, d'où la recommandation du PBSC malgré l'écart considérable de 33,4% par rapport à l'estimé de contrôle. En conclusion, le Service est d'avis que la conjoncture actuelle est défavorable sur ce marché exacerbée par la Covid-19. En outre, les arrondissements de Pierrefonds–Roxboro et de l'île-Bizard–Sainte-Geneviève à l'Ouest sont moins intéressants comme territoire à desservir pour les entreprises, sans mentionner l'enjeu général de salubrité de se conformer aux normes. La durée de cinq ans de ces contrats a été justifiée par l'approche d'octroi des contrats en séquence, tout en précisant que ce contrat pourrait être résilié si la satisfaction de la Ville n'est pas au rendez-vous.

Dans le cadre de ses délibérations, la Commission comprend le contexte et l'urgence de procéder à l'octroi. En outre, elle est rassurée de savoir que le Service de l'environnement comprend l'enjeu et les impacts d'un service déficient sur le quotidien en arrondissements, qui sont l'interface entre la ville centre et la population et qu'il s'agit d'une responsabilité partagée. Aussi, un nouveau mécanisme a été prévu aux contrats afin de déclencher plus rapidement l'intervention du Service de l'Environnement en cas de défaillance du service ainsi qu'une clause visant à faire payer les entreprises pour les contrats de gré à gré requis les services non rendus.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources Service de l'environnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- Contrat de plus de 10 M\$ (lot 4);
- Contrats de biens et services d'une valeur de plus de 2M\$ pour lequel :
 - une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres (lots 1, 4 et 6)
 - un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire (lots 4 et 6).

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE206224001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.